

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 27 décembre 2007)

Hamadoun Touré (Porte-parole de l'ONUCI): Mesdames et messieurs bonjour. Avant d'accueillir notre invitée, Léa koudjou, de la Section DDR[Désarmement, Démobilisation et Réinsertion] je voudrais juste annoncer quelques points sur les activités du Représentant spécial. Au moment où je vous parle, il est chez le Président du Conseil Constitutionnel dans le cadre de ses visites de prises de contact avec les personnalités ivoiriennes. Depuis son arrivée, il en a rencontré un certain nombre. Ce qu'il faut noter surtout pour aujourd'hui, c'est le contact avec un des piliers du processus électoral.

Après le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), le Directeur général de l'Institut National de Statistiques (INS), aujourd'hui il est donc avec le Président du Conseil Constitutionnel. Hier, il était au Ministère de la Défense pour discuter avec le Ministre de la Défense d'un thème d'actualité qui sera abordé par Léa. Donc sans plus tarder je vais donner la parole à Léa Koudjou qui va faire une petite présentation et prendre vos questions.

Léa Koudjou (Section DDR) : Bonjour à tous. Je vais vous donner un point rapide de l'Accord complémentaire de Ouagadougou. Le processus de DDR a commencé comme prévu le 22 décembre et conformément à cet Accord, l'ONUCI apporte entièrement son soutien au CCI[Centre de Commandement Intégré]. Les premiers signes de ce lancement qui a été effectué à Tiébissou et Djebonoua montrent que les éléments FAFN de Djebonoua se sont regroupés à Bouaké et ceux de Tiébissou se sont regroupés à Yamoussoukro. Les signes observés sur le terrain montrent un encouragement vis-à vis de la mise en œuvre du processus de DDR et donc, l'ONUCI soutient entièrement, dans cette mise en œuvre, le CCI qui a la charge de mettre en œuvre ce programme. Vous avez la parole pour les questions.

HT : Merci beaucoup. Elle va maintenant prendre vos questions.

Ka Parfait (Soir Info) : S' agissant du désarmement qui est en cours en ce moment, je souhaiterais que la section DDR de l'ONUCI rappelle son mandat précis.

LK : En ce qui concerne le désarmement, le mandat de l'ONUCI est, comme je l'ai dit tout à l'heure, de venir en aide au CCI. A propos du processus de désarmement, les

armes qui seront remises par les ex-belligérants, les ex-combattants doivent être contrôlées, enregistrées, stockées, sécurisées par les forces impartiales et remises à la nouvelle armée lorsqu'elle sera restructurée.

Ka Parfait (Soir Info) : Depuis le 22 décembre, aujourd'hui nous sommes au 27 quel est l'état des lieux. Qu'est ce que vous, section DDR vous avez fait concrètement sur le terrain pendant ces quelque cinq jours ?

LK : Concrètement sur le terrain, nous étions à Djébonoua, Tiébissou, Yamoussoukro et Bouaké pour justement suivre la mise en œuvre du processus sur le terrain. Nous avons pu constater que de Tiébissou à Yamoussoukro, il y a eu 159 éléments FDS qui ont été regroupés à Yamoussoukro. En ce qui concerne la partie Nord, il y a eu 119 éléments FAFN qui se sont regroupés à Bouaké. Et en ce moment le PNRRC [Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire] est entrain de profiler d'autres éléments FAFN.

Ka Parfait (Soir Info) : S' agissant de votre mission est-ce que vous avez constaté des blocages au niveau des sites de regroupement ? Est-ce tout est fin prêt pour accueillir tous les ex-combattants ?

LK : En ce qui concerne le regroupement, le CCI a mis en place et continue à mettre en place toutes les dispositions nécessaires pour faciliter le regroupement des troupes et jusqu'à présent ce que l'on peut constater c'est que, comme je l'ai dit au départ il y a des signaux encourageants qui montrent que le CCI fournit les efforts nécessaires pour que le processus de regroupement se déroule dans les meilleures conditions.

Louis Parfait (Fraternité Matin) : Quelle est la vision, que pense l'ONUCI des soulèvements qui ont eu lieu récemment à Bouaké où des Dozos se sont révoltés. Que pense l'ONUCI par rapport au processus de paix ? Est-ce que l'ONUCI peut agir actuellement dans un tel contexte ?

HT : L'ONUCI travaille avec toutes les parties pour qu'il n'y ait pas d'actions qui mettent en cause le processus qui a été lancé le 22 décembre et l'ONUCI a appelé toutes les parties à prendre les mesures nécessaires pour que de tels actes d'abord puissent être réglés, mais surtout que de tels actes ne puissent pas hypothéquer les avancées qui ont déjà été enregistrées. Il va de soi que nous travaillons avec toutes les parties pour nous assurer que toutes les actions ne soient pas perturbées par quelque acte que ce soit.

Ka Parfait (Soir Info) : La dernière fois nous avons écouté le Général [Fernand] Amoussou [Commandant de la Force de l'ONUCI] qui a parlé de sécurisation du processus de paix. Je voudrais savoir si la force de l'ONUCI a la capacité d'empêcher les éléments de troubler le processus de paix. Je prends le cas des manifestations des Dozos. Est-ce que l'ONUCI peut canaliser ce genre de manifestations.?

HT : D'abord la sécurisation de ces endroits appartient aux forces qui ont la gestion de ces territoires. Comme je vous le dis souvent, même la sécurité de l'ONUCI doit être assurée par les forces en présence. Pour être plus explicite, la sécurité de l'ONUCI ici est aux mains des forces de défense et de sécurité plus précisément des forces armées

nationales et dans le Nord, dans les mains des Forces Armées des Forces Nouvelles et il va de soi que le maintien d'ordre dans ces zones-là revient au forces que je viens de vous signaler. Cela dit, nous avons les moyens d'appuyer, à leur demande, les forces ivoiriennes pour que la situation ne dégénère pas. Mais nous agissons encore une fois, à leur demande. Comme vous le savez, nous avons supprimé la zone de confiance pour accroître la mobilité de nos troupes et nos troupes sont à la disposition du processus de paix, qu'il s'agisse du DDR, du processus électoral, qu'il s'agisse même des populations en danger imminent d'attaque, les forces de l'ONUCI sont là pour veiller sur le processus.

François Gombahi (ONUCI FM) :Le Premier ministre là dit récemment à Djébonoua, le processus DDR se fera selon le schéma suivant : kalachnikov contre travail. Ailleurs on sait que les kalachnikov s'échangeaient contre un filet de sécurité. Est-ce que ce schéma est très opérant, peu opérant ou bien alors pas du tout, et dans un tel cas quelles sont ses limites ?

LK : Dans tout processus DDR, il y a différentes étapes. Et la schématisation que vous venez de faire du processus est un peu courte. Dans chaque processus, il y a une phase qu'on appelle la phase de réinsertion et une phase de réintégration. C'est durant cette phase de transition, de réinsertion qu'un filet de sécurité ou une assistance financière est apportée aux ex-combattants pour leur permettre de se réinstaller. Et à la suite de leur réinstallation, ils ont des opportunités de réinsertion économique qui leur sont proposées. Donc, il ne faut pas caricaturer le processus DDR comme Kalachnikov contre filet de sécurité. Vous avez l'exemple ici qui a été effectué à l'Ouest où les miliciens qui ont pris part au premier processus de DDM [Démantèlement des Milices] ont reçu un filet de sécurité, mais on a aussi reçu un programme de réinsertion qui a été proposé par la GTZ. Donc, il ne faut pas schématiser un processus de DDM uniquement en disant que ce sont les armes contre l'argent. Ce n'est pas cela. Le but principal d'un processus DDR, c'est la réintégration économique des ex-combattants. Et le processus ici, prend les mesures réellement effectives que le Gouvernement ivoirien va mettre en place pour pouvoir réintégrer les personnes, soit à travers le service civique comme c'est indiqué, soit à travers le programme du PNRRRC. Donc ce sont deux programmes clés :le service civique et le PNRC, qui diront dans les mois et les années à venir si le processus DDR a réussi ici.

HT : Il faut parler des trois options.....

LK : A la suite du processus de désarmement, donc il y a d'abord le regroupement, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Mais à la suite de la démobilisation, les ex-combattants ont, comme disait le Porte-parole, trois options. La première option pour ceux qui répondent aux critères : intégrer la nouvelle armée. Pour ceux qui veulent être totalement démobilisés et rejoindre une vie civile, ils ont le choix entre le programme national de réinsertion proposé par le PNRRRC ou le programme de service civique. Donc ce sont les trois options proposées aux ex-combattants ici en Côte d'Ivoire. L'intégration de l'armée, programme de réintégration proposé par le PNRRRC ou le service civique.

Peter Murphy (Reuter) : Pouvez-vous faire la différence entre le programme de réinsertion et service civique ?

LK : Le programme proposé par le PNRRC est entrain de viser un nombre limité de combattants. Par contre le programme de service civique est ouvert. Ce n'est pas uniquement un programme proposé aux ex-combattants, c'est un programme qui est proposé conformément à l'Accord de Ouagadougou à tous les jeunes qui se sont familiarisés avec le maniement des armes. Donc, le programme de service civique est un programme beaucoup plus global mais qui englobe aussi les ex-combattants. Et le programme du PNRRC est par sa nature spécifique aux ex-combattants. Il apporte une réponse spécifique aux ex-combattants pour leur réintégration.

HT : Les ex-combattants ce sont les personnes qui étaient dans les FANCI avant le 19 septembre 2002 et qui on rejoint les Forces Nouvelles. En plus de ces militaires des FANCI, il y a des civils qu'on a armés et intégrés dans les forces combattantes. Les autres, ce sont les groupes paramilitaires. C'est pour cela qu'elle a dit que c'était ouvert à d'autres groupes qu'aux ex-combattants. Léa Merci beaucoup. J'allais oublier de vous dire que comme il s'était rendu à l'ouest, il y a deux semaines, le Représentant spécial va se rendre au nord. Il visitera notamment Korhogo et d'autres villes au cours du week-end. Merci beaucoup. Bonne fête de fin d'année, meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2008, très bonne coopération entre l'ONUCI et vous. Le jeudi prochain il n'y aura pas de conférence de presse. On fera une trêve et le prochain rendez-vous sera le 10 janvier. En mon absence, pour quelques semaines en famille, M. Kenneth Blackman prendra la relève. Merci, bonne fête.

<http://www.onuci.org>